

SALARIÉ-E DE L'ASSOCIATIF : SYNDIQUE-TOI !

Les associations du social, de loisirs, sports, culture, éducation, sont des piliers du lien social, favorisant l'émancipation des populations les plus précaires. Il est donc nécessaire d'alerter sur les politiques destructrices ayant pour conséquences des baisses de subventions, des suppressions d'emplois, des fermetures de structures. **Les coupes budgétaires sont des attaques directes contre les travailleurs et travailleuses**, autant que contre le public bénéficiant des prestations. Elles sèment la précarité, produisent des effets néfastes et concrets : contrats précaires, suppression d'emplois, non renouvellement de contrats, souffrance au travail, burn out...

Face à ces politiques gouvernementales, les présidences d'associations clament leur opposition, et nous les rejoignons dans cette bataille. Cependant nous ne sommes pas dupes. **Car malgré son engagement, le patronat associatif, de par sa position hiérarchique au sein des bureaux d'associations, exerce un pouvoir concret sur les salarié-es qu'iels emploient.** Ainsi, nombre d'entre nous subissent des licenciements déguisés, des salaires insuffisants, un chantage au "travail passion", l'exposition à des risques professionnels structurels, notamment psychosociaux, qui menacent leur santé et leur sécurité. **Nous dénonçons la contradiction qui règne dans notre milieu, entre un soutien affiché pour les mouvements politiques et syndicaux de gauche, et des choix de gestion maltraitants en interne.**

ASSO-Solidaires est un syndicat qui lutte pour une transformation sociale. A ce titre, nous considérons que nous devons nous organiser collectivement pour défendre nos emplois, améliorer nos conditions de travail et assurer la survie d'un secteur qui compense souvent les ravages des politiques néolibérales et de la destruction des services publics.

Organisons-nous ! Les syndicalistes de ASSO Solidaires des Pyrénées Atlantiques appellent tous-tes les salarié-e-s du secteur associatif à se rapprocher des sections ASSO Solidaires déjà présentes dans leurs associations, ou de la structure Solidaires 64. **Pour connaître et faire connaître ses droits, la meilleure arme c'est le syndicat !**

